

**ROYAUME DE BELGIQUE**

Intervention de

H.E. Karen VAN VLIERBERGE, Représentant permanent adjoint de la Belgique auprès des Nations Unies

**VTC ouvert sur la Mission de l'ONU  
au Soudan du Sud (MINUSS)**

New York, 15/12/2020

---

Monsieur le Président, chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Représentant spécial Shearer [et le Secrétaire général adjoint Lowcock ?] pour leurs exposés très instructifs.

J'aborderai trois questions: premièrement, la situation politique et sécuritaire; deuxièmement, l'augmentation inquiétante des violations de l'accord de coopération avec la Mission; et troisièmement, l'exploitation des ressources naturelles.

Monsieur le Président,

Dans son dernier rapport, le Secrétaire général reconnaît des progrès graduels dans la mise en œuvre de l'Accord de paix, mais dans l'ensemble, nous avons été témoins d'une impasse sur de nombreux fronts. Le dernier rapport mensuel du Groupe d'experts confirme que les dispositions en matière de sécurité ont continué de stagner. Le gouverneur de l'État du Nil Supérieur n'est toujours pas nommé. Nous espérons que la conférence de paix et de réconciliation qui se tiendra à Juba du 16 au 19 décembre sur « Peace, reconciliation, healing and unity among the people of the Upper Nile State » puisse contribuer au progrès à cet égard.

L'élan politique s'est érodé en raison de la fragmentation des partis, de l'exclusion politique et des défections. Et très peu de progrès ont été réalisés en ce qui concerne les mécanismes de redevabilité. La Cour hybride n'est toujours pas établie.

C'est très décevant. Mais c'est aussi profondément inquiétant. Dans son rapport, le Secrétaire général déclare à juste titre qu'il existe un lien clair entre le retard de mise en œuvre de l'Accord de paix et la violence dans le pays. Le chapitre sur la situation sécuritaire est à nouveau long en raison de nombreux incidents choquants, malgré le fait que d'importantes inondations aient réduit le niveau de violence. Ce sont les civils qui continuent payer le lourd prix de la violence. L'augmentation continue des enlèvements de civils, notamment de femmes, de filles et de garçons, en particulier par la NAS et d'autres éléments armés, n'est qu'un exemple.

Nous exhortons toutes les parties à s'engager à nouveau à une mise en œuvre intégrale et inclusive de l'Accord de paix.

Nous encourageons la MINUSS à continuer d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé et le processus de paix. Et nous demandons à la Mission de continuer à protéger les civils, notamment en créant des bases opérationnelles temporaires.

Monsieur le Président,

La Belgique est profondément préoccupée par la forte augmentation des violations de l'accord de coopération entre les autorités et la Mission. Le refus d'accès aux patrouilles de la MINUSS est totalement inacceptable. Nous exhortons le gouvernement sud-soudanais à garantir un accès sans entrave à la MINUSS pour mener à bien toutes les tâches qui lui sont confiées, conformément à ses obligations internationales.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes extrêmement préoccupés par les niveaux toujours élevés de violence contre les acteurs humanitaires, et par les obstacles à l'aide humanitaire. Rien qu'en 2020, neuf travailleurs humanitaires ont été assassinés. Le Groupe d'experts a pu déterminer que l'armée sud-soudanaise et le Service national de sécurité ont régulièrement refusé l'accès humanitaire aux zones de conflit - par exemple à Warrap en août de cette année. C'est inacceptable. Le droit de recevoir une assistance est un impératif humanitaire - un droit absolu pour tous les citoyens sud-soudanais.

Monsieur le Président,

Pour terminer, je voudrais parler brièvement de l'exploitation des ressources naturelles au Soudan du Sud. Dans son dernier rapport intérimaire, le Groupe d'experts estime qu'il existe un risque élevé que le secteur minier - qui est de plus en plus mécanisé - attire la convoitise des groupes armés. Le groupe d'experts fait déjà état de groupes armés bloquant l'accès aux sites miniers et aux sites d'orpaillage. Ce manque d'accès rend difficile toute enquête concernant les activités des groupes sur ces sites et l'impact sur la communauté locale.

Pour cette raison, la Belgique soutient la recommandation du Groupe d'experts visant à demander à la MINUSS de faire rapport sur les zones d'insécurité et d'enquêter sur les incidents violents contre les civils liés à l'exploitation et au commerce illégaux des ressources naturelles.

Je vous remercie.